

## Procès verbal de l'élection du Conseil Municipal des Enfants (CME) de MARIGNY du mardi 8 octobre 2019

Huit candidats de CM1 avaient déposé un acte de candidature pour cette élection. Il fallait élire quatre conseillers.

Nombre d'inscrits sur la liste électorale : 55

Nombre de votants : 54

**Majorité absolue : 28**

Suffrages exprimés : 54

### 1<sup>er</sup> tour de l'élection

**3 candidats sont élus à la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour**

Ont obtenus :

- Enzo CHALON ..... 34 voix élu
- Arthur CHAUVINEAU ..... 21 voix
- Kurtys ÉPAUD..... 19 voix
- Gaspard FAURE-MAUMY ..... 20 voix
- Élouan GOUIN-FENIOU ..... 43 voix élu
- Pierre PIRON ..... 37 voix élu
- Stevenson POUCHARD ..... 9 voix
- Nathan RENAUDEAU ..... 19 voix

---

### 2<sup>e</sup> tour de l'élection

**1 candidat est élu à la majorité relative au 2<sup>e</sup> tour**

Nombre d'inscrits sur la liste électorale : 55

Nombre de votants : 54

Suffrages exprimés : 54

Ont obtenus :

- Arthur CHAUVINEAU ..... 10 voix
- Kurtys ÉPAUD..... 12 voix
- Gaspard FAURE-MAUMY ..... 17 voix élu
- Stevenson POUCHARD ..... 5 voix
- Nathan RENAUDEAU ..... 10 voix

---

**Les 12 membres du Conseil Municipal des Enfants de Marigny sont :**

Mathéo ALLIER, Lyne AUGEREAU, Corentin BARATEAU, Enzo CHALON, Manon COYAC, Lucy DEMARD, Arsène FAURE-MAUMY, Gaspard FAURE-MAUMY, Raphaël GIBOUIN, Elouan GOUIN-FENIOU, Pierre PIRON, Charlotte TRICHET.

